

MAIRIE DE MAZANGÉ

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU VENDREDI 13 MARS 2020

PRÉSENTS : Patrick Brionne, Jacques Colas, Nicole Dijon, Loïc Esserméant, Claudia Gandelin, Dominique Gaudruau, Corinne Joussard, Vincent Neilz, Jean-Yves Ozan, Christophe Renon, Evelyne Viros.

ABSENTS AYANT DONNÉ PROCURATION :

Didier Declerck a donné procuration à Evelyne Viros

Carine Stefanucci a donné procuration à Dominique Gaudruau

ABSENTS : Michel Rouvre, Jules Colin

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Evelyne Viros.

Lors de sa dernière séance, le Conseil Municipal de MAZANGÉ a :

- validé la modification du RIFSEEP (Régime indemnitaire du personnel)
- déterminé les ratios pour les avancements de grade du personnel
- voté les subventions aux associations
- approuvé le rapport de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) de la CATV
- accepté la proposition de la commune d'Azé pour le partage des frais concernant le diagnostic du Pont de Courtozé, soit 747,50 € HT pour la commune de Mazangé
- refusé de valider la phase 2 (tranche conditionnelle) du bureau d'études concernant le projet de chaufferie-bois tant qu'il n'y aura pas d'engagement écrit de subvention du FEDER (Fonds Européen de Développement Régional)

Le Maire



Patrick BRIONNE